

Résumé des perspectives économiques

Avec l'incertitude économique mondiale continue et les compressions des dépenses publiques, la croissance économique au Canada sera modeste cette année et l'année prochaine.

Les taux de chômage devraient baisser progressivement, demeurant au-dessus de 7 % jusqu'à l'année prochaine.

L'incertitude économique mondiale retarde la hausse des taux d'intérêt, qui devrait avoir lieu à la mi-2013 afin d'empêcher d'autres augmentations de l'endettement des ménages.

Des taux d'intérêt élevés pourraient entraîner la correction du marché de l'immobilier et le ralentissement de la croissance économique l'année prochaine, mais la situation financière des gouvernements fédéral et provinciaux sera meilleure, ce qui leur permettrait d'être prêts à intervenir par l'entremise de mesures de stimulation à ce moment.

Les règlements salariaux dans le secteur public demeureront modestes en attendant l'équilibre budgétaire, mais connaîtront une amélioration à la suite de l'établissement de cet équilibre. Cependant, les pensions subiront des contraintes en raison de la baisse des taux d'intérêt.

L'inflation devrait atteindre le taux cible de 2 %, mais sera influencée par la fluctuation des prix du pétrole et du gaz.

Les conséquences économiques de l'austérité

Les budgets d'austérité ont plongé l'Europe de nouveau dans la récession et aggravé sa crise financière. Les prêts d'urgence peuvent sauver les banques et l'Euro, mais s'ils s'accompagnent de conditions d'austérité continue, ils aggraveront également les divisions. L'Europe doit apprendre de son passé fratricide et opter pour le réinvestissement au lieu de l'austérité.

Le budget fédéral lance une attaque contre les travailleurs

Le budget du premier gouvernement majoritaire de Harper a lancé une attaque générale non seulement contre la protection de l'environnement, mais également contre les travailleurs, ce qui entraînera une érosion continue des salaires.

Emploi : main-d'œuvre vieillissante, virage à l'Ouest et vers l'industrie pétrolière

Après des mois de stagnation, l'économie canadienne a commencé à créer de nouveaux emplois en mars et avril. Les chiffres de l'emploi montrent des tendances nettes : aucune augmentation de l'emploi dans le secteur public, une main-d'œuvre vieillissante et un virage à l'Ouest et vers les secteurs des ressources.

Les tendances de l'inflation perturbées par le gaz naturel

Après avoir atteint 3,7 % le printemps dernier, l'inflation a baissé au cours des derniers mois, mais selon des taux différents d'une province à l'autre et une disparité entre l'Est et l'Ouest. L'inflation devrait opérer un nouveau virage étant donné que les économies en expansion poussent les prix à la hausse dans l'Ouest et les augmentations des prix diminuent à l'Est.

Les règlements salariaux révèlent des disparités croissantes

Les résultats des récentes conventions collectives montrent des disparités dans les augmentations des salaires dans différents secteurs et différentes régions : des augmentations plus importantes dans le secteur privé et dans les provinces disposant d'un secteur primaire vigoureux, faibles au Canada central et en Colombie-Britannique et plus faible en Ontario.

Le Climat économique pour les négociations est une publication trimestrielle du Syndicat canadien de la fonction publique. Veuillez communiquer avec Toby Sanger (tsanger@cupe.ca) pour obtenir de plus amples renseignements.

LE CLIMAT ÉCONOMIQUE

pour LES NÉGOCIATIONS

Les conséquences économiques de l'austérité

Des économies un peu partout dans le monde se sont nettement affaiblies en raison de l'austérité mal gérée, de la croissance déséquilibrée et de l'incertitude continue en Europe.

Les compressions budgétaires draconiennes ont déjà plongé l'Angleterre, l'Espagne, la Grèce et d'autres pays européens de nouveau dans la récession et entraîné un ralentissement de la croissance dans d'autres pays, notamment le Canada.

Le risque que les États-Unis replongent dans la récession dépasse 50 %, les compressions des dépenses publiques étant les plus draconiennes depuis les années 1950. Malgré les dépenses dans les mesures de relance fédérales, les gouvernements de l'État et locaux réduisent les dépenses pendant la récession en raison des carcans de leurs budgets équilibrés. De nombreuses villes ont non seulement réduit les services publics essentiels et licencié des milliers de travailleurs, mais littéralement diminué l'éclairage public pour économiser de l'argent. Les Républicains étant majoritaires au Congrès, le gouvernement fédéral des États-Unis se trouve maintenant la tête sur le billot, pariant sur la dégradation de l'économie qui leur donnera les clés de la Maison-Blanche.

En Europe, la situation de l'économie de la Grèce s'est empirée et les mesures d'austérité imposées en échange des prêts de l'UE/FMI et des négociations de la dette se poursuivent. Les niveaux de la dette publique et les ratios d'endettement continuent d'augmenter au fur et à mesure que l'économie dégringole. Les taux de chômage en Espagne, en Grèce, au Portugal, en Irlande et en Lettonie — tous des pays qui ont imposé des mesures d'austérité draconiennes — ont tous triplé depuis 2007.

En Espagne et en Grèce un quart de la main-d'œuvre est sans emploi, le taux de chômage chez les jeunes atteignant plus de 50 %.

Il n'est pas surprenant que les conditions économiques dévastatrices créées par l'austérité fassent maintenant basculer plus de banques dans ces pays. Alors que les millions de chômeurs ne suscitent que peur de sympathie à l'endroit des gouvernements conservateurs allemand et britannique, ces gouvernements réagissent à d'éventuelles faillites bancaires en Espagne et dans d'autres pays, car cela devrait toucher par la suite les banques à risques dans leurs propres pays. Ils peuvent finalement convenir d'un plan paneuropéen afin de garantir les créances irrécouvrables de ces pays et empêcher leur sortie de la zone euro, mais il faut en payer le prix : l'austérité budgétaire continue.

Ces mesures peuvent certes sauver l'Euro, mais on ne peut pas s'attendre à ce que les peuples d'Espagne, de Grèce et d'autres pays touchés supportent des décennies d'austérité et de rigueur budgétaires pour épargner les banquiers d'Europe.

Ce sont là les origines de l'extrémisme — un peu comme le paiement des réparations imposées à l'Allemagne après la Première Guerre mondiale a mené à l'irruption d'Hitler et du Nazisme et en fin de compte à une autre guerre mondiale, comme Keynes l'a indiqué.¹ Déjà en Grèce, un des grands gagnants du premier tour des élections cette année était un parti fasciste dont le symbole et une variation mineure du drapeau nazi.

¹ Keynes, John Maynard. 1919. *The Economic Consequences of the Peace*.

L'Europe n'a pas besoin de nouvelles mesures d'austérité, elle a plutôt besoin de nouveaux investissements et d'un renouveau de la démocratie économique comme le plan Marshall a si bien réussi à réaliser après la Seconde Guerre mondiale.

Au Canada, la situation n'est pas comparable, mais nos gouvernements continuent d'adopter des politiques économiques néfastes qui obligent les gens ordinaires à payer les coûts de la crise financière. Les mesures peu rigoureuses de stimulation économique par les dépenses, inspirées de Keynes ont évité une pire crise économique, mais n'étaient pas suffisante pour jeter les assises d'une croissance économique durable ou d'une prospérité partagée. Au contraire, les déficits subséquents ont été exagérés et utilisés pour justifier les compressions draconiennes dans les services publics, les contraintes aux augmentations salariales et l'érosion continue des niveaux de vie, ce qui ralentit la croissance économique.

Le Canada doit également opérer des changements structurels dans son économie et rétablir l'équilibre de l'économie, à l'instar de ce qui a été réalisé après la Crise de 1929 et qui s'était traduit par une augmentation sans précédent du niveau de vie à l'échelle mondiale, une prospérité partagée et le développement des institutions démocratiques. Si nous voulons une croissance économique durable, voici ce qu'il nous faut réaliser :

- *Plus d'égalité et une réelle augmentation des salaires* afin d'assurer la demande nécessaire à la croissance économique et de permettre aux ménages de réduire leurs niveaux d'endettement qui présentent de plus en plus des risques.
- *Des investissements publics concertés dans le transport en commun*, les infrastructures publiques, les services publics et les mesures d'atténuation et d'adaptation au changement climatique afin d'augmenter notre capacité de production et nos niveaux de vie — financés grâce à un régime fiscal équitable et des taux d'intérêt exceptionnellement bas.

- *Renforcement de l'industrie et établissement de stratégies sectorielles*, formation, recherche et développement et autres soutiens afin de diversifier notre économie et favoriser la création d'emplois à valeur ajoutée durables et réduire l'instabilité économique causée par la dépendance à outrance à l'égard d'un secteur de ressources qui connaît des hauts et des bas.

L'essentiel concernant l'économie et les négociations

Il est important de signaler que l'accent mis sur les problèmes économiques en Europe et aux États-Unis ne doit pas nous faire oublier que la situation économique du Canada et son potentiel sont extrêmement vigoureux.

La vigueur de nos finances publiques est indéniable, notre pays est très riche en ressources naturelles, nous avons des institutions solides, une population en santé et bien instruite, des infrastructures modernes, des services publics viables et un secteur des entreprises ayant de très bons bilans. Nous devons relever le défi de renforcer, de diversifier et de valoriser ces points forts, et non pas de les affaiblir.

La croissance de notre économie devrait être plus forte en sortant de la récession, elle sera ralentie au cours des prochaines années par l'incertitude économique dans d'autres pays, les compressions des dépenses publiques au Canada, les niveaux élevés de l'endettement des ménages ainsi que la faiblesse des investissements commerciaux.

Le potentiel de la correction du marché immobilier, déclenchée par la hausse des taux d'intérêt attendue à la mi-2013, reste une préoccupation de taille. Cela n'entraînerait pas une crise financière comme c'était le cas dans d'autres pays, et ce, grâce à notre régime public d'assurance hypothécaire, mais aurait des conséquences économiques négatives en ralentissant l'activité dans le secteur de la construction et en entraînant l'érosion du patrimoine des ménages et des dépenses connexes.

L'augmentation des taux d'intérêt aura également pour conséquence de soustraire les dépenses d'autres secteurs. Alors que les prix des logements sont exagérés dans de nombreuses régions du pays, l'impact se sentira plus dans les grands centres urbains, ce qui pourrait se traduire par un recul de la baisse du chômage.

Le prix élevé des matières premières et l'importance accordée à l'exploitation des ressources se traduiront par une forte croissance dans les secteurs primaires de l'économie et dans les régions concernées. Cela est mis en évidence dans les prévisions de croissance économique élevée et de fortes augmentations de salaires en Alberta, en Saskatchewan et à Terre-Neuve-et-Labrador. (Voir plus loin le tableau sur les perspectives économiques des provinces).

Ces provinces ne sont pas les seules à chercher à tirer profit de l'exploitation des ressources : le gouvernement de l'Ontario a ouvert de vastes zones du « Cercle de feu » au nord de la province aux complexes miniers alors que le gouvernement du Québec accorde beaucoup d'importance et investit beaucoup d'argent dans sa stratégie controversée « Plan Nord ».

L'importance accordée au secteur privé et à l'exploitation des ressources parallèlement à l'austérité dans le secteur public entraînera une disparité dans les augmentations salariales d'un secteur à l'autre et d'une région à l'autre au cours des prochaines années. À l'exception de l'Ontario, toutes les autres provinces et le gouvernement fédéral devraient éliminer leurs déficits d'ici trois ans. Cela laisserait présager la fin de leurs mesures explicites d'austérité, même si l'on peut s'attendre à la poursuite des pressions pour comprimer les coûts des prestations, établir des formules de travail plus précaire, sans oublier les pressions pour plus de privatisation et de P3 de la part d'un secteur privé qui a de l'argent plein les coffres.

Des taux d'intérêt relativement bas ajoutés à la décision du gouvernement fédéral de retarder l'âge de la retraite de deux ans concernant les prestations de la Sécurité de la vieillesse (SV) pousseront de plus en plus les régimes de pension de l'employeur à limiter les dispositions de retraite anticipée et en fin de compte à repousser l'âge de la retraite à 67 ans en conformité avec la SV.

Avant que ces changements n'entrent en vigueur, le manque de sécurité de la retraite individuelle se traduira par la participation croissante des aînés et des travailleurs âgés à la population active, particulièrement dans les services privés. Parallèlement, le secteur public devrait se préparer à une vague de départs à la retraite au cours des années à venir, ce qui pourrait offrir aux jeunes travailleurs de plus en plus de possibilités d'emploi.

Prévisions économiques canadiennes et provinciales

Perspectives économiques canadiennes – Moyennes des prévisions du secteur privé				
<i>Taux de croissance annuels (si non indiqué)</i>	2010	2011	2012	2013
	<i>Réel</i>		<i>Prévu</i>	
Croissance de l'économie				
PIB réel	3,2 %	2,5 %	2,2 %	2,3 %
– Dépenses de consommation	3,3 %	2,2 %	2,0 %	2,3 %
– Investissement des entreprises	7,3 %	13,7 %	6,0 %	6,4 %
– Dépenses gouvernementales	4,7 %	0,5 %	-1,1 %	-0,1 %
Marché du travail				
Croissance de l'emploi	1,4 %	1,5 %	1,0 %	1,2 %
Taux de chômage	8,0 %	7,5 %	7,3 %	7,1 %
Croissance de la productivité	1,3 %	0,9 %	1,3 %	1,1 %
Inflation – Indice des prix à la consommation	1,8 %	2,9 %	2,1 %	2,0 %
Profits des sociétés	21,2 %	15,0 %	7,3 %	6,1 %
Revenu personnel réel disponible	3,6 %	1,2 %	1,5 %	2,2 %
Taux d'épargnes personnelles	4,8 %	3,8 %	3,2 %	3,4 %
Mise en chantier (en milliers)	192	193	199	184
Taux d'intérêt et de change				
Court terme, 3 mois, bons du trésor	0,56 %	0,91 %	0,99 %	1,58 %
Long terme, 10 ans, bons	3,24 %	2,78 %	2,19 %	2,88 %
Taux de change du dollar canadien en dollars américains	\$ 97,1	\$101,2	\$99,5	\$102,2
<i>Les moyennes sont fondées sur les plus récentes prévisions des sept différents prévisionnistes canadiens en date du 8 juin 2012.</i>				

Perspectives économiques provinciales								
<i>Taux de croissance annuel, en % (sauf indication)</i>	PIB réel		Emploi		Taux de chômage		Inflation	
	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013
Canada	2,2	2,3	1,0	1,3	7,3	7,1	2,0	2,0
Terre-Neuve-et-Labrador	1,9	2,9	1,2	1,3	12,4	11,8	2,3	2,1
Île-du-Prince-Édouard	1,8	1,7	1,0	0,8	11,2	10,8	2,1	1,8
Nouvelle-Écosse	1,7	2,5	1,2	1,5	8,5	8,1	2,1	2,1
Nouveau-Brunswick	1,6	1,9	0,5	1,0	9,5	9,1	2,1	1,9
Québec	1,7	2,0	0,3	1,2	8,0	7,7	2,0	1,9
Ontario	2,1	2,1	0,9	1,1	7,7	7,5	1,9	2,0
Manitoba	2,6	2,5	0,9	1,1	5,3	5,1	2,0	2,0
Saskatchewan	3,4	3,4	1,3	1,6	4,8	4,7	2,7	2,6
Alberta	3,5	3,3	2,6	2,0	4,9	4,6	2,6	2,5
Colombie-Britannique	2,3	2,5	1,3	1,5	6,9	6,8	2,0	1,5
<i>Fondées sur les prévisions moyennes des prévisionnistes de cinq différentes banques en date du 8 juin 2012.</i>								
<i>Les moyennes nationales sont différentes de celles signalées dans le tableau sur les perspectives canadiennes parce qu'elles sont calculées en fonction d'un plus petit groupe.</i>								

Le budget fédéral lance une attaque contre les travailleurs

Au fur et à mesure que les détails du budget fédéral du premier gouvernement majoritaire des Conservateurs sont révélés, on s'aperçoit qu'il s'agirait du budget de « transformation » qu'ils ont promis — non pas de façon positive.

En plus de réduire à néant de nombreuses mesures de protection de l'environnement, le projet de loi omnibus du budget a lancé une attaque générale contre les travailleurs et leurs salaires.

L'offensive s'accompagne d'une série de mesures directes et indirectes qui visent à affaiblir le pouvoir des travailleurs et les salaires. Voici ce que ces mesures comportent :

- De nouvelles règles permettront aux employeurs de payer à des travailleurs temporaires étrangers des salaires inférieurs de 15 % au taux en vigueur, ainsi que des approbations accélérées (10 jours au maximum) pour les travailleurs qualifiés — moins de temps qu'il faut aux banques canadiennes pour compenser des chèques de banques étrangères.
- La suppression des prestations d'assurance-emploi pour les demandeurs qui n'acceptent pas des emplois dont les salaires sont jusqu'à 30 % inférieurs à leurs salaires précédents mènera à une érosion continue des salaires.
- L'abolition du tribunal de l'assurance-emploi et la délégation des appels en matière d'assurance-emploi à un plus petit tribunal centralisé des services sociaux responsable de traiter les appels des pensions du Régime de pensions du Canada et de la SV éliminera l'équilibre et la contribution locale au processus d'appel. Le personnel de ce nouveau tribunal sera désigné directement par le gouvernement fédéral contrairement au système précédent où des arbitres étaient nommés par les représentants des employés et des entreprises.
- L'élimination de la *Loi sur les justes salaires et les heures de travail* se traduira par le fait que les entrepreneurs qui ont obtenu des contrats fédéraux de construction peuvent payer à leurs travailleurs pas plus que le salaire minimum, ce qui accélère le processus de nivellement vers le bas et d'affaiblissement des syndicats.
- Le budget abandonne également l'exigence des entrepreneurs ayant obtenu des contrats fédéraux de respecter la *Loi sur l'équité en matière d'emploi* et d'établir des plans d'équité en matière d'emploi. Il s'agissait d'un moyen certes limité, mais efficace pour faire en sorte que les entreprises privées traitent de manière équitable les travailleurs victimes de discrimination — femmes, Autochtones canadiens, travailleurs issus d'une minorité visible et personnes handicapées.
- Le gouvernement Harper a bien sûr imposé des restrictions sévères au droit de grève en adoptant, à plusieurs reprises et avec peu d'hésitation, des lois ordonnant le retour au travail des employés relevant de la compétence fédérale et dans le cas des employés de la poste, le gouvernement est intervenu directement pour réduire les augmentations salariales offertes auparavant par l'employeur.
- Le licenciement des employés du secteur public et les compressions prévues dans le budget de 2012 entraîneront la perte d'environ 40 000 emplois [selon](#) le directeur parlementaire du budget d'Ottawa. Les pertes d'emploi atteignent bien plus de 100 000 si l'on prend en compte les compressions des deux budgets précédents et les réductions des dépenses par les gouvernements provinciaux.
- Au lieu d'améliorer le Régime de pensions du Canada (RPC) comme on l'avait promis, le budget fédéral de 2012 obligera les Canadiens à travailler deux ans de plus pour qu'ils soient admissibles à la SV. Ce changement et d'autres qui touchent le RPC entraîneront l'augmentation réelle de l'âge de la retraite à 67 ans et forceront les aînés à travailler plus longtemps.

- Le gouvernement Harper a accéléré sa quête d'accords de libre-échange avec n'importe quel pays dans le monde, sans prendre en compte, semble-t-il, des objectifs stratégiques nationaux. Cela entraînera des pertes d'emplois, des salaires plus faibles, des capacités économiques affaiblies du Canada et imposera des contraintes à la capacité de nos gouvernements de renforcer leurs économies locales. En plus de la décision de tripler le seuil pour l'examen des prises de contrôle par des intérêts étrangers à un milliard de dollars, ces accords entraîneront plus de liquidations d'entreprises canadiennes, l'exportation des emplois vers des pays où les salaires sont bas (comme c'est le cas des travailleurs de Caterpillar et d'Aveos) et des pressions continues pour réduire les salaires.
- Le budget fédéral brille également par son manque de soutien aux industries manufacturières et l'inexistence de mesures visant à renforcer les industries en dehors des secteurs du pétrole, du gaz et des ressources. Une grande partie du contenu du projet de loi omnibus du budget comptant 425 qui vise à faire passer comme un rouleau compresseur les règlements de la protection de l'environnement et de la pêche, ainsi que les commentaires et suggestions des organismes et des citoyens qui pourraient gêner l'exploitation rapide et l'exportation de nos ressources naturelles.

Tendances de l'emploi : main-d'œuvre vieillissante, virage à l'Ouest et vers l'industrie pétrolière

Après de nombreux mois de stagnation, l'économie canadienne a commencé à créer des emplois en mars et avril, avant de prendre une autre pause en mai.

Au cours des cinq premiers mois de l'année, le marché de l'emploi a enregistré une augmentation de 1 % comparativement à la même période de l'année dernière. Cela correspond aux prévisions, mais il s'agit d'un rythme plus long par rapport à la décennie précédente et plus faible que ce qu'une reprise pourrait créer. Par conséquent, le chômage n'a que très peu diminué : le taux est demeuré à 7,3 % en mai et était jusqu'à présent en moyenne de 7,4 % cette année, légèrement en baisse par rapport à la moyenne de 7,6 % de l'année dernière.

Les chiffres de l'emploi montrent un certain nombre de tendances nettes.

Aucune augmentation de l'emploi dans le secteur public. L'augmentation de l'emploi au cours des cinq premiers mois de l'année, comparativement à l'année dernière, a concerné exclusivement le secteur privé, le secteur public n'a évidemment connu aucune augmentation.

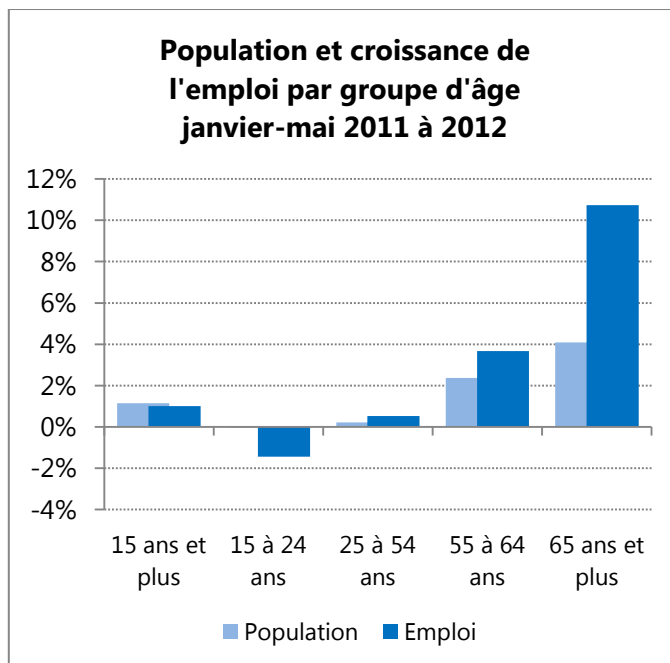
Par industrie, la plus importante augmentation de l'emploi a été dans le secteur des ressources, dans lequel l'emploi total a enregistré une augmentation de 11 % jusqu'à présent pour l'année en cours. Il y avait également une forte augmentation dans le secteur « Autres services » (personnel, réparation, et communauté) ainsi que dans le domaine de l'hébergement et de la restauration et une diminution de l'emploi dans l'administration publique.

Des emplois pour les plus âgés dans l'Ouest. La prospérité du secteur des ressources s'est traduite par le fait que les trois provinces de l'Ouest (Alberta, Colombie-Britannique, Saskatchewan) ont bénéficié de 70 % des nouveaux emplois créés au cours de l'année dernière.

L'emploi a augmenté de 3,6 % en Alberta où le taux de chômage a chuté au-dessous des 5 % pour la première fois depuis le début de la crise économique. La plus importante augmentation de l'emploi en Alberta a concerné les travailleurs les plus âgés. En effet, l'emploi des hommes de 55 ans et plus a augmenté de 10 % au cours de l'année dernière.

Les aînés à votre service. Pratiquement toute l'augmentation de l'emploi cette année a concerné les travailleurs plus âgés, ayant 55 ans et plus, qui ont représenté 85 % du total des emplois créés.

En revanche, l'emploi des jeunes a poursuivi sa tendance à la baisse (*voir le graphique ci-contre*). Certains éléments de ce qui précède mettent certes en évidence des tendances démographiques sous-jacentes, mais la population active vieillit plus rapidement que le reste de la population. L'emploi des aînés de 65 ans et plus a augmenté plus de deux fois par rapport à leur taux dans la croissance de la population. Les taux de chômage des jeunes n'ont pas baissé comparativement à l'année passée et leurs taux de participation ont chuté.



Les travailleurs plus âgés — par choix ou par nécessité — occupent de plus en plus des emplois dans le secteur des services, emplois occupés d'habitude par des jeunes. Le commerce de détail a enregistré la plus forte hausse concernant les travailleurs plus âgés dans toutes les industries. En effet, l'emploi a enregistré une augmentation de 32 000 postes chez ceux âgés de 55 et plus, mais une diminution équivalente chez ceux âgés de moins de 55 ans. Les jeunes travailleurs occupent de plus en plus des postes dans le secteur des biens, principalement la construction et la fabrication, deux des rares secteurs où on a enregistré une hausse de l'emploi des jeunes.

Une population vieillissante et une faible augmentation de la population active se traduiront progressivement par la baisse des taux de chômage et de la pression pour obtenir des salaires plus élevés, mais cette tendance est remise en cause par l'entremise de mesures visant à affaiblir la sécurité de la retraite et augmenter la participation des aînés à la population active.

Alors que les employeurs affirment que leurs activités sont limitées en raison des grandes pénuries de main-d'œuvre, les derniers chiffres montrent qu'il y a six chômeurs pour chaque emploi vacant — et le nombre d'emplois disponibles a diminué depuis septembre dernier, lorsque ces chiffres ont été publiés pour la première fois.

Les prévisionnistes prévoient des améliorations constantes, mais lentes de la situation de l'emploi, avec un taux de chômage qui ne devrait baisser à 7 % que plus tard en 2013. Dans ce contexte, il y a peu de justification aux mesures prévues dans le budget du gouvernement fédéral visant à accélérer le processus d'acceptation des travailleurs étrangers temporaires, à inciter les aînés à retourner au marché du travail, ou à priver les gens des prestations d'assurance-emploi s'ils n'acceptent pas des emplois moins rémunérés.

Les tendances de l'inflation perturbées par le gaz naturel

Après avoir atteint 3,7 % le printemps dernier, le taux d'inflation au Canada est demeuré modéré au cours des derniers mois. L'augmentation de l'indice des prix à la consommation (IPC) pour le mois d'avril était de 2 %, ce qui correspond au taux cible de la Banque du Canada et a été jusqu'à présent de 2,3 % en moyenne pour l'année en cours.

Le prix de l'essence a certes rebondi à son niveau le plus élevé depuis 2008, mais il a été compensé en partie par une chute de 14 % du prix du gaz naturel au cours de l'année dernière. Le taux d'inflation a alors baissé à l'échelle nationale, au Canada central et dans les provinces de l'Ouest, mais il est demeuré plus élevé dans les provinces de l'Atlantique où le gaz naturel est moins utilisé dans le chauffage domestique.

Comme le démontre le graphique à la page suivante, l'inflation a atteint en moyenne 2,5 % à 3 % dans les provinces du Québec vers l'est au cours des quatre premiers mois de l'année en cours et de 1,5 % à 2,5 % de l'Ontario vers l'ouest.

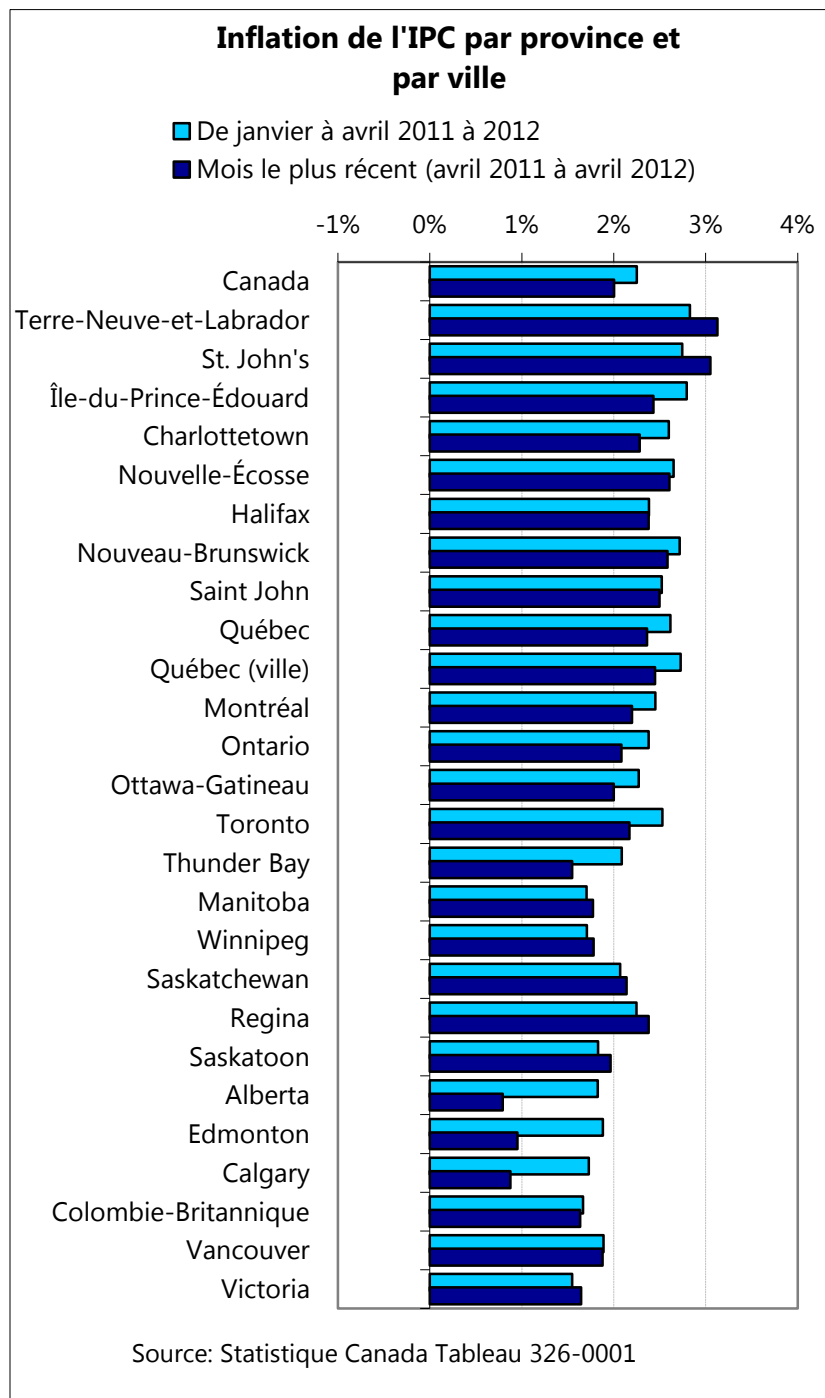
Les augmentations des coûts de la plupart des produits alimentaires, du téléphone, de l'Internet et des services financiers, des droits de scolarité, des véhicules, de l'assurance automobile, et du transport interurbain ont ensemble entraîné la hausse du taux d'inflation au cours de l'année dernière. Les faibles coûts des hypothèques, des médicaments et du technoloisirs ajoutés à la chute du prix du gaz naturel et la diminution des tarifs d'électricité dans certaines provinces ont fait en sorte que le coût de la vie n'a connu que des augmentations modérées.

On s'attend à ce que plus tard cette année et par la suite l'inflation augmente en Alberta et en Saskatchewan, dont les économies sont en expansion, et diminue au Canada central et de l'Est. En Colombie-Britannique, le remplacement de la TVH le premier avril 2013 par une taxe de vente provinciale « améliorée » diminuera d'environ 0,6 % le taux d'inflation, entraînant une augmentation prévue de près de 1,5 %.

Les fluctuations du prix du pétrole et du gaz continueront de faire valser le coût de la vie dans des directions difficiles à prévoir. Les prix de logements sont une autre variable inconnue. La Banque TD prévoit que le prix des logements actuels chutera de 10 % en moyenne l'année prochaine, après la décision par la Banque du Canada d'augmenter les taux d'intérêt, reportée à plusieurs reprises — prévue à la mi-2013.

Cependant, le moment exact de l'augmentation dépend beaucoup de la situation économique au Canada et dans le reste du monde. Les résultats seront également mitigés. Statistique Canada utilise un nouvel indice des prix du logement pour suivre le coût des maisons. L'augmentation de l'indice était inférieure à l'augmentation du coût des maisons existantes et baissera donc également moins lorsque les prix des autres maisons enregistreront une baisse. Les taux d'intérêt élevés neutraliseront également l'impact de la baisse des prix des logements dans l'IPC.

La Banque du Canada prévoit que l'inflation des prix à la consommation atteindra en moyenne 2,2 % en 2012 et environ 2 % en moyenne en 2013 et 2014.



Les règlements salariaux révèlent des disparités croissantes

De récentes conventions collectives se sont traduites par des augmentations salariales assez différentes dans divers secteurs et provinces partout au Canada.

Alors que les grandes conventions collectives conclues au premier trimestre se sont traduites par des rajustements salariaux moyens de 1,8 %, comme c'était le cas en 2010 et 2011, les écarts entre les régions et les secteurs se sont élargis (voir le tableau à la page suivante).

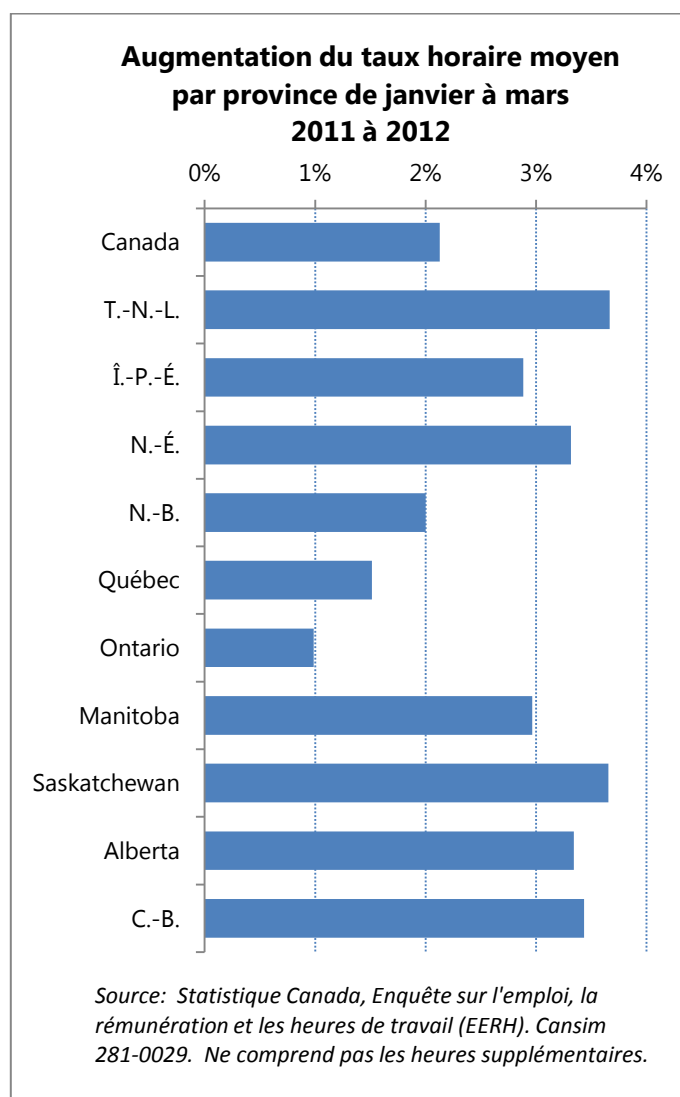
Les rajustements salariaux du secteur privé réglés au premier trimestre ont continué d'augmenter, atteignant en moyenne 2,7 % par année au cours de la durée des conventions, une augmentation par rapport aux 2,1 % de 2011. Entre-temps les augmentations des salaires dans le secteur public prévues par les conventions étaient en moyenne de 1,5 %, une baisse par rapport à 1,7 % en 2011 et au-dessous du taux d'inflation de 2,3 % enregistré au premier trimestre. C'est la troisième année que les rajustements salariaux moyens dans le secteur public seront inférieurs à ceux du secteur privé alors qu'ils étaient supérieurs pendant quatre ans.

Les rajustements salariaux moyens en Alberta ont augmenté à 3 % au cours du premier trimestre, une augmentation par rapport aux 2,5 % de 2011 alors qu'en Ontario ils ont atteint en moyenne 1,4 % au premier trimestre, une baisse par rapport à 1,6 % en 2011.

En Colombie-Britannique, encore plus d'années de gel des salaires dans le secteur public imposé par la province ont fait en sorte que les travailleurs ont obtenu les rajustements salariaux les plus bas au pays, comme c'était d'ailleurs le cas pour les deux années précédentes.

À l'exception de l'Alberta, dans toutes les provinces, les rajustements salariaux moyens du premier trimestre étaient inférieurs au taux d'inflation — et un point de pourcentage entier au-dessous du taux d'inflation en Colombie-Britannique, en Ontario, au Québec et en Nouvelle-Écosse.

Les travailleurs des industries primaires, y compris le secteur des ressources, les services publics et le transport bénéficient d'augmentations salariales en progression, alors que les rajustements salariaux dans les secteurs de l'enseignement, de la santé et des services sociaux ont chuté.



Les données sur la masse salariale montrent certaines tendances semblables : des augmentations du salaire horaire plus fortes dans les services publics et les industries primaires, comme l'exploitation minière, et des augmentations salariales moins importantes dans le secteur de la santé et de l'aide sociale. Il n'est pas surprenant que les augmentations du salaire horaire dans l'Ouest canadien et Terre-Neuve-et-Labrador surpassent les augmentations salariales dans le Canada central et les Maritimes.

De récentes conventions du SCFP démontrent que les augmentations salariales sont au-dessous des attentes. La plupart des conventions signées au premier trimestre, à l'exception de celles signées en Alberta ou dans le secteur des services publics, se sont traduites par des augmentations moyennes de 2 % ou moins. Les augmentations salariales ont nettement baissé en Ontario, où le gouvernement provincial continue de faire campagne en faveur d'une augmentation nulle des salaires pendant deux ans dans le secteur public élargi.

Principaux règlements du SCFP Octobre à Décembre 2011		
Employeur	Augm. moy.	Durée (mois)
Fonctionnaires du gouvernement de N.-É.	1,0	24
Ville d'Ottawa	1,9	24
Association des étudiants de l'Université Carleton	1,7	36
Aide-éducateur de l'Université de Toronto	1,7	36
Université York	2,0	36
Ville de Toronto section locale 416	1,0	48
Ville de Toronto section locale 79	1,1	48
Toronto Public Library	1,1	48
Ontario Power Generation	2,7	36
Community Living Essex	0,6	36
Ville de Lethbridge interne et externe	2,0	36
Ville d'Edmonton	2,8	36.1
Commissions scolaires de C.-B.	0,0	24
Ville de Nanaimo	2,0	36

Moyenne des règlements salariaux dans les négociations collectives majeures par année et par trimestre							
	2008	2009	2010	2011	2011T3	2011T4	2012T1
Tous les secteurs	3,2	2,4	1,8	1,8	2,0	1,7	1,8
Secteur public	3,5	2,5	1,6	1,7	2,1	1,5	1,5
Secteur privé	2,5	1,8	2,1	2,1	1,9	2,1	2,7
Inflation de l'IPC	2,3	0,3	1,8	2,9	3,0	2,7	2,3

Moyenne des règlements salariaux par province – conventions collectives majeures											
	T.-N.L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	QC	ONT.	MAN.	SASK.	ALB.	C.-B.	Fédéral
2008	5,0	3,0	4,1	3,7	2,4	2,6	3,4	5,1	4,8	2,5	2,9
2009	5,0	3,6	2,9	6,0	2,2	2,4	2,9	5,0	4,4	2,8	1,6
2010	1,7	2,7	1,5	2,2	1,5	2,0	2,1	2,4	3,5	0,2	1,7
2011	-	2,0	1,4	1,0	1,8	1,6	1,7	2,7	2,5	0,5	2,2
2011T1	-	-	1,5	2,1	1,7	1,4	1,4	1,8	3,0	0,6	2,8
2011IPC	2,7	2,9	2,7	2,8	2,7	2,5	1,7	2,0	2,2	1,7	2,3

Moyenne des règlements salariaux par secteur d'activité – conventions collectives majeures						
Secteur d'activité	2008	2009	2010	2011	2011T4	2012T1
Secteur primaire	3,9	2,5	2,8	2,8	2,4	3,2
Services publics	2,3	3,0	1,5	2,7	2,5	3,5
Construction	5,4	3,4	2,4	2,2	2,8	-
Fabrication	1,1	1,7	1,4	1,8	2,3	1,6
Commerce de gros et de détail	2,8	1,7	1,1	1,8	1,2	5,2
Transport	3,1	1,1	2,2	2,3	2,6	2,5
Information et Culture	2,0	2,0	0,8	1,9	1,8	1,4
Finance et services professionnels	2,8	2,5	3,2	2,1	2,1	1,6
Éducation, santé et services sociaux	3,8	3,0	1,6	1,5	1,3	0,9
Loisir et hôtellerie	1,9	2,0	2,2	1,6	1,5	1,7
Administration publique	2,7	2,1	1,5	1,9	1,5	2,1

Source : Ressources humaines et Développement des compétences Canada, *Grands règlements salariaux*, [à jour en date du 4 juin 2012] http://www.rhdcc.gc.ca/fra/travail/relations_travail/info_analyse/index.shtml, Indice des prix à la consommation (Statistique Canada 326-0001). T1 = 1^{er} trimestre (p. ex., de janvier à mars inclusivement).